



C'est la fête à la MRC d'Argenteuil : on souligne la fin des travaux de restauration de l'édifice centenaire

Lachute, le 2 juillet 2009 – Aujourd'hui, le conseil de la MRC d'Argenteuil souligne, lors d'une fête conviviale, réunissant près de 80 personnes, la fin des travaux de restauration de l'enveloppe extérieure de l'édifice centenaire de la MRC, situé au 430, rue Grace, à Lachute.

Prix prestigieux

Ce projet de restauration a été récompensé le 6 juin dernier, à Chambly, par le Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ), qui remet chaque année lors de son assemblée générale annuelle des certificats d'honneur qui soulignent des contributions remarquables à la mise en valeur et à la sauvegarde du patrimoine bâti et paysager au Québec. Dans la catégorie « projet remarquable », le CMSQ a décerné un certificat d'honneur à la MRC d'Argenteuil, pour la restauration de l'ancien palais de justice de Lachute, qui s'est faite dans le respect de l'histoire et dans les règles de l'art. Pour le CMSQ, il s'agit d'un modèle d'intervention municipal et régional sur un bâtiment public qui participe à la vie collective du milieu. Fait à noter, la MRC d'Argenteuil était *ex-æquo* dans cette catégorie avec la Commission de la capitale nationale du Québec pour la réalisation de la Promenade Samuel-de Champlain, dans le cadre du 400^e anniversaire de la fondation de la ville de Québec.

Monsieur Beaulieu a profité de l'occasion le 6 juin pour inviter le CMSQ à tenir son assemblée générale 2010 dans Argenteuil.

« Je tiens à féliciter la MRC d'Argenteuil pour ce prix qui lui fait honneur et qui reconnaît son travail exemplaire quant à la restauration de ce joyau patrimonial sans pareil pour notre région. La sauvegarde de notre patrimoine permet de léguer à nos générations futures une partie de notre histoire qui doit toujours être au cœur de nos préoccupations», a déclaré le député d'Argenteuil, monsieur David Whissell.

Des travaux d'envergure

Les travaux d'envergure réalisés au cours de l'été et de l'automne 2008, ont permis de mettre en valeur ce bijou patrimonial de la région qui représente un très bel exemple d'architecture civique de la fin du XIX^e siècle.

Ainsi, les murs de pierre des fondations ont été restaurés et une membrane d'étanchéité et un drain français ont été installés. La maçonnerie de brique d'argile ainsi que les joints de mortier furent restaurés sur la façade principale. Les joints détériorés ont été refaits avec un mortier à base de chaux similaire au mortier original et surtout compatible avec ce dernier. Toutes les fenêtres de l'édifice ont été remplacées par des fenêtres à guillotine en bois avec verre thermos et argon, dont le modèle a été calqué sur celui des fenêtres originales. L'entreprise lachutoise Charlebois et fils a été activement impliquée à cette étape du projet ainsi que les frères Denis et Robert Simard, artisans-menuisiers, également d'Argenteuil.

La presque totalité des boiseries d'origine se cachait derrière le parement d'aluminium. Il manquait seulement 10 % des moulures, qui ont été recréées à partir des plans d'origine dont la MRC détient copie. Les magnifiques consoles à volute du porche d'entrée ainsi que les petites métopes ont également été reconstruites afin de lui redonner sa théâtralité d'antan. Les couvertures de la voûte et du porche d'entrée ont été refaites en utilisant un matériau haut de gamme en cuivre étamé qui a une durée de vie normale de 75 ans. Les pontages de bois de la voûte et du porche ont été restaurés, les planches pourries remplacées, une membrane d'étanchéité a été installée et le cuivre est venu couvrir le tout. Les gouttières et les descentes pluviales près de la voûte et du porche d'entrée ont également été refaites en cuivre étamé.

La tourelle était autrefois couronnée d'une flèche qui est clairement perceptible sur les photos anciennes de l'ancien palais de justice et qui a disparu au fil des ans. Une crête de fonte séparait la base des huit poteaux de la flèche, crête qui a été retrouvée dans le grenier et restaurée. Le rôle de la crête de fonte dans le style Second Empire était d'assurer une transition de dentelle entre le bâtiment et le ciel. En la restituant, c'est toute l'essence des tendances architecturales profondes du bâtiment qui renaît.

Remerciements aux précieux collaborateurs

Monsieur Daniel Beaulieu, préfet de la MRC d'Argenteuil et maire de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil, souligne la volonté des élus de protéger et de mettre en valeur le patrimoine collectif d'Argenteuil et en profite pour remercier le député d'Argenteuil et ministre du Travail, monsieur David Whissell, pour son appui indéfectible dans le dossier de restauration de l'édifice centenaire de la MRC. Grâce au précieux soutien de monsieur Whissell, la MRC a pu obtenir du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, dans le cadre du Fonds du patrimoine culturel, une aide financière de 345 500 \$ pour des travaux totalisant 691 000 \$.

« Tout au long du projet, j'ai fièrement appuyé la MRC d'Argenteuil dans ses démarches. La restauration de notre ancien palais de justice a su mobiliser un grand nombre d'acteurs qui, par leur participation, a permis l'aboutissement de ce beau projet», a ajouté monsieur Whissell.

Monsieur le préfet insiste également sur la précieuse collaboration du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, et en particulier des membres de la direction régionale Laval-Laurentides-Lanaudière, le directeur Gilbert Lepage et les agents de recherche Henri Hamel et Annie Thériault. Monsieur Beaulieu profite de l'occasion pour remercier les membres du personnel de la MRC impliqués dans ce projet mobilisateur: Julie Durocher, analyste de programmes, Josée Tardiff, superviseure aux finances, Catherine Lapointe, agente de développement culturel, Renée-Claude Lallier, greffière et adjointe au directeur général et Marc Carrière, directeur général et secrétaire-trésorier. Monsieur Beaulieu remercie la ville de Lachute qui a proposé la candidature de la MRC auprès du CMSQ et qui a toujours été un partenaire de premier plan dans les projets de restauration initiés par la MRC. Rappelons qu'en 2007, la ville de Lachute a adopté un règlement afin de citer le bâtiment « monument historique » conformément à la Loi sur les biens culturels.

Aussi, le préfet de la MRC remercie messieurs Fernando Pellicer, Pascal Létourneau et Pascal Alarie, de la firme DFS architecture et design, dont l'expertise en patrimoine bâti est intimement liée à la réussite de ce projet. Enfin, des remerciements sont formulés à l'endroit de monsieur Jonathan Morin, entrepreneur général et de son équipe de la firme Atwill-Morin, spécialisée en maçonnerie.

Dévoilement de l'œuvre d'art

Aujourd'hui, le conseil de la MRC d'Argenteuil profite de cette fête pour dévoiler l'œuvre d'art acquise dans le cadre de la Loi sur l'intégration des arts à l'architecture. Cette œuvre, intitulée *Au cœur des feuilles l'idée de l'arbre* et inspirée des poèmes de Gaston Miron et des œuvres de Marc-Aurèle Fortin et d'Armand Vaillancourt, a été créée par monsieur Pierre Leblanc, artiste et sculpteur prolifique des Laurentides, qui a participé à plus de 400 expositions et qui est reconnu pour ses nombreuses œuvres publiques que l'on peut découvrir un peu partout au Québec. C'est lui qui a été choisi lors d'un concours national pour réaliser les portes des bureaux du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine sur Grande Allée, à Québec, dans le cadre du 400^e anniversaire de la ville de Québec, en 2008.

Pour information : Monsieur Marc Carrière
Directeur général et secrétaire-trésorier
MRC d'Argenteuil
450 562-2474, poste 223